

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de FIOM**, à Genève, CH-660-0431979-2 (FOSC du 18.07.2003, p. 7). Les pouvoirs de Giugno Rocco, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Truchot Danièle, de France, à Sciez, F, membre du conseil, signe collectivement à deux avec le président.
Journal no 14329 du 09.11.2006
(03636520 / CH-660.0.431.979-2)